



# SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
VIE ASSOCIATIVE 2015	3
L'Assemblée Générale de la Chambre des associations	3
Le conseil d'administration :	3
Des réunions plus régulières des membres du Bureau :	4
Un conseil d'administration toujours en recherche de bénévoles	4
Les salariés de la Chambre des associations	4
Un nombre d'associations adhérentes toujours en progression	5
LES SERVICES AUX ASSOCIATIONS ET ACTEURS ASSOCIATIFS	6
Le soutien et l'accompagnement des acteurs et porteurs de projets	6
Sciences-Po Saint Germain en Laye	6
Les universités	6
Des projets en réflexion	7
Espace Ressources	7
La communication au cœur de notre action	7
Les actions de formation 2015	8
Les Ateliers collectifs	9
LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS : ACTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	10
LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS : ACTEUR DU « VIVRE ENSEMBLE EN REPUBLIQUE »	11
La Chambre des associations s'est exprimée	11
LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS ET SES PARTENAIRES	12
L'ACTIVITE « TOURISME » :	13
L'extension de l'Immatriculation « Tourisme »	13
Notre engagement en faveur du tourisme social et solidaire :	15
LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS	16
Bilan et Compte de résultats	16
BUDGET PREVISIONNEL 2016	18
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 FEVRIER 2014	19
1. Accueil du Président	19
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 février 2014	19
3. Présentation et adoption du Rapport d'activité de 2014	19
4. Rapport financier 2014 et Budget Prévisionnel 2015 :	20
5. Orientations pour l'année 2015	20
6. Election des candidats au conseil d'administration	21

## INTRODUCTION

En rédigeant son rapport, pour l'assemblée générale du 11 avril 2015, le conseil d'administration de la Chambre des associations avait tenu à terminer l'introduction par un rappel des actes terroristes des 7, 8 et 9 janvier qui conduisaient les pouvoirs publics à inviter les associations « *à se mobiliser pour la citoyenneté et à agir en faveur de plus de cohésion sociale, de tolérance, de liberté et de responsabilité* ».

2

Nous étions loin d'imaginer que le 13 novembre 2015, notre pays serait à nouveau la cible d'attentats parisiens encore plus terribles qui se sont soldés par 130 morts et 350 blessés. Les auteurs ayant pour objectif d'installer la peur et la division, semer la haine et remettre en cause la démocratie et les valeurs républicaines.

C'est pourquoi la Chambre des associations a souhaité, dans le Val-de-Marne, là où elle a son siège, s'engager comme acteur du plan d'actions locales « Vivre ensemble en République » initiée par le Préfet. En effet, avec leurs adhérents, bénévoles et salariés, les associations véhiculent les notions de mixité et de cohésion sociale, de respect et de tolérance. Elles sont des lieux privilégiés où se vit, au quotidien, partage, écoute, échange des idées...

La table ronde, que nous organisons en ouverture de notre assemblée générale, sera l'occasion, pour plusieurs associations agissant au cœur des quartiers et le Directeur de la Cohésion Sociale du Val-de-Marne, de confronter les bonnes pratiques.

2015. En lisant les lignes qui suivent, le conseil d'administration vous invite à prendre connaissance de ces activités, faire part de vos remarques et propositions et d'adopter, le 2 février 2016, ce rapport moral, d'activité et financier 2015.

Par ailleurs, vous trouverez ci-dessous, à la fin de chaque thème, les engagements pour 2016 que le conseil d'administration vous propose d'adopter.

## VIE ASSOCIATIVE 2015

Au-delà de ses activités, la vie d'une association c'est aussi la vie de ses différentes instances (Assemblée Générale, Conseil d'administration, Bureau), ce sont ses salariés et, bien entendu, le nombre et le rôle de ses adhérents.

### L'Assemblée Générale de la Chambre des associations

Contrairement aux deux dernières années, la présence des associations adhérentes, lors de l'assemblée générale du 11 avril 2015, n'a pas été à la hauteur des espérances du conseil d'administration. Plusieurs raisons peuvent être envisagées : choix de la date (un samedi matin du mois d'avril), thème retenue pour le débat, éloignement d'adhérents localisés en région. Cette assemblée générale de 2016 doit être l'occasion, pour les associations d'exprimer pour quelles raisons elles ne peuvent ou ne souhaitent participer aux AG de leur union, mais aussi de faire des propositions pour les rendre plus attractives.

Pour autant, nous ne pouvons qu'être satisfaits de la réussite de la réunion d'information et d'échange qui s'est tenue le vendredi 10 avril 2015 à Vincennes sur les obligations (responsabilités civiles et pénales, immatriculation tourisme) des associations qui organisent certaines activités de loisirs et de tourisme. Cette réunion était animée par une représentante de la MAIF et de Camino, cabinet d'avocat spécialisé dans le droit des associations et des fondations. Environ 10 associations étaient représentées.

***Pour l'avenir, des initiatives devront être prises pour aller à la rencontre des associations, de plus en plus nombreuses, situées en dehors de la région Ile-de-France, d'une part, et pour permettre aux associations qui ne peuvent se déplacer, de participer malgré tout aux débats de nos AG.***

### Le conseil d'administration :

Comme en 2014, le conseil d'administration a été convoqué quatre fois en 2015. Instance de décision, le conseil d'administration joue un rôle essentiel. Chaque réunion a permis d'assurer le suivi des activités, de décider la mise en œuvre des nouveaux projets, de prendre toutes les décisions nécessaires en ce qui concerne à la fois les finances de l'association et les ressources humaines (salariés et bénévoles), de valider la réflexion ou la signature d'accord de partenariats (voir ci-dessous), de donner un avis sur l'évolution de nos outils de communication (site web, « Finances Asso »...), d'engager une réflexion sur le fonctionnement et l'évolution de certaines de ses actions et prestations.

A ce titre, le conseil d'administration a dû prendre des décisions importantes concernant la gestion des extensions de l'immatriculation « Tourisme » détaillées dans le chapitre consacré à ce thème.

Comme chaque année, les membres du conseil d'administration ont consacré, en décembre 2015, deux journées à la réflexion sur son fonctionnement et sur le management du bénévolat au sein de l'association. Pour aider à la réflexion et animer les travaux, la Chambre des associations a fait appel à l'association « Les Alchimistes », école des associations et des entrepreneurs sociaux. Grâce à la dynamique du groupe et l'ingénierie proposée par l'animatrice, les membres du conseil d'administration ont dégagé plusieurs projets d'action qui devraient permettre, au cours des prochains mois, de :

Se réapproprier et diffuser le projet associatif de la Chambre des associations.

- Mieux exploiter les disponibilités des bénévoles, dont les membres du conseil d'administration, notamment en leur permettant de s'investir sur des secteurs d'activités qui les motivent (organisation de commissions thématiques).
- Améliorer l'efficacité des travaux du conseil d'administration et la circulation de l'information entre les administrateurs et autres bénévoles.
- Mettre en place des outils permettant une meilleure communication de l'information.
- Construire une stratégie de mobilisation des associations membres de notre union, tout en tenant compte de leur répartition géographique qui dépasse de plus en plus la seule Ile-de-France.

Au-delà de ce séminaire et de l'activité de la Chambre des associations, le conseil d'administration a créé, en son sein, un poste de Trésorier-adjoint qui n'existait pas jusqu'à présente. Cette décision a été prise pour palier à l'indisponibilité professionnelle du Trésorier de l'association. Suzel Chassefeire, membre du CA et ancienne Présidente, a été élue à ce poste.

## ▪ Des réunions plus régulières des membres du Bureau :

Après l'avoir mis en sommeil en 2014 et au début de l'année 2015, le Bureau du conseil d'administration se réunit, désormais, environ toutes les deux semaines. Il regroupe le Président, le Vice-président, la Trésorière-adjointe et la Secrétaire Générale. Au cours de ses réunions, les membres du Bureau prennent toutes les décisions utiles et qui ne peuvent attendre les réunions trimestrielles du CA. Depuis le mois de décembre 2015, le Bureau donne son avis sur chaque 1<sup>ère</sup> demande d'extension de l'immatriculation « Tourisme » de la Chambre des associations, au regard du dossier fourni par les associations concernées.

## ▪ Un conseil d'administration toujours en recherche de bénévoles

Après le départ de cinq administrateurs, au cours de l'année 2014 ou au début de l'année 2015, trois nouveaux membres avaient été sollicités pour rejoindre le conseil d'administration et ont été confirmés à l'occasion de l'assemblée générale du 11 avril 2015. Avec les renouvellements d'anciens administrateurs, c'est un conseil d'administration de 11 personnes qui a animé l'association tout au long de l'année 2015. En réalité 10 du fait des indisponibilités de notre Trésorier, alors que les statuts autorisent jusqu'à 15 membres.

Avec 5 administrateurs de moins et les engagements des uns et des autres au sein de leur propre association, la répartition des tâches qui incombent au conseil d'administration demeure difficile. Cette situation a nécessité la recherche de nouveaux bénévoles acceptant de prendre quelques responsabilités au sein de l'association.

Au moment où nous rédigeons ce rapport, trois personnes devraient être candidates lors de l'élection partielle de membres du conseil d'administration lors de notre Assemblée générale du 2 février 2016. Compte tenu des deux départs annoncés, dont le Trésorier, et des possibles candidatures rappelées ci-dessus, le nouveau conseil d'administration, issu de l'assemblée générale du 2 février, devrait comporter seulement 12 administrateurs (au lieu de 15).

L'ensemble des associations membres de la Chambre des associations sont, par conséquent, invitées à s'interroger sur leur présence au sein du conseil d'administration de leur union et à présenter des candidatures pour l'élection du 2 février 2016.

**Les projets d'actions, définis lors du séminaire du conseil d'administration de décembre 2015, constituent les principaux engagements qui devraient permettre, en 2016, d'améliorer l'efficacité des instances statutaires de la Chambre des associations et de mobiliser le maximum de bénévoles.**

## Les salariés de la Chambre des associations

Afin de faire face à la charge de travail toujours plus importante au sein de la Chambre des associations, le conseil d'administration a décidé de transformer en contrat à durée indéterminée, le contrat de la salariée recrutée pour compenser l'absence de la Responsable Projet en congés de maternité de janvier à juillet 2015. En prenant cette décision, les membres du conseil d'administration ont souhaité marquer leur volonté d'offrir un véritable emploi et une réelle responsabilité (chargée de mission projets et financements) à une jeune diplômée en Management des associations.

L'association comptant, désormais, quatre salariées (une Responsable Projet, deux Chargées de mission projet et un Agent d'entretien), le conseil d'administration a confié à la Responsable Projet une mission de coordination. A l'initiative de cette dernière, des réunions régulières sont organisées regroupant les trois membres de l'équipe. Elles permettent d'assurer le suivi des activités et projets et de préciser, le cas échéant, les responsabilités de chacune et les échéances à tenir. Les membres du Bureau sont, régulièrement, informés des points traités au cours de ces réunions de coordination. Ils sont, éventuellement, invités à se prononcer lorsqu'une décision doit être prise.

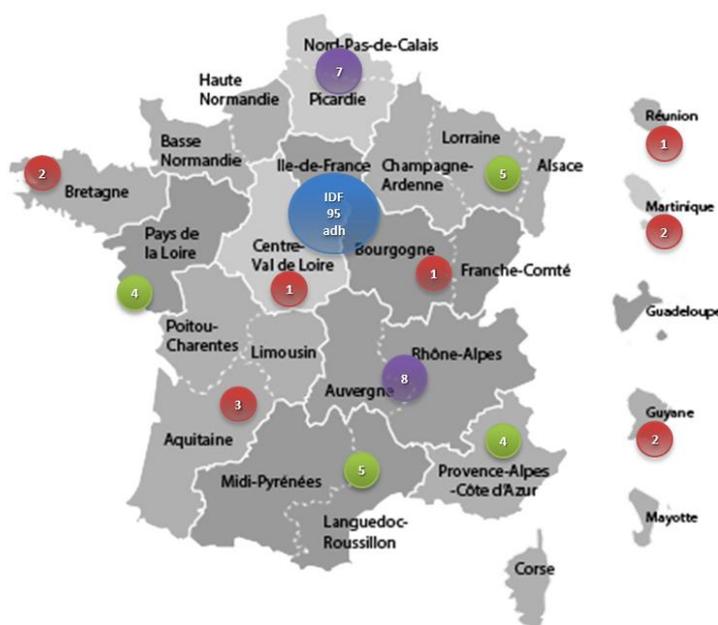
**Des évolutions, quant aux missions et tâches confiés à nos salariés, sont à envisager pour 2016, le conseil d'administration ayant pris la décision de confier la gestion de la comptabilité (assurée en interne jusqu'au 31/12/2015), d'une part, et compte tenu du développement significatif des extensions de l'immatriculation « Tourisme » de la Chambre des associations.**

## Un nombre d'associations adhérentes toujours en progression

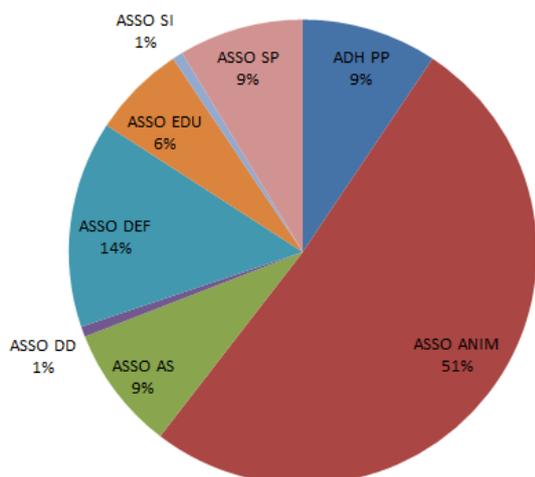
Même si elle a été moins importante qu'en 2014, la progression du nombre d'adhérents s'est poursuivie en 2015. Depuis notre dernière assemblée générale, la Chambre des associations a confirmé son ancrage au-delà des frontières du Val-de-Marne. De part ses activités, notamment l'extension de son immatriculation « Tourisme », notre union se développe, comme le montre le tableau ci-dessous, en Ile-de-France (+ 18,5%) et dans les autres régions (+ 22,5%), dont l'Outre-mer.

	Année 2014	Année 2015)	Progression en nombre	Progression en %
<b>Val-de-Marne</b>	83	68	- 15	- 22%
<b>Atres départements d'Ile-de-France</b>	22	27	+ 5	+ 18,5%
<b>Autres régions</b>	31	40	+ 9	+ 22,5%
<b>Départements d'Outre-mer</b>	2	5	+ 3	+ 60%
<b>TOTAL</b>	136	140	+ 4	+ 3%

5



### Répartition Adhérents par secteur d'activités



### Secteurs d'activités

**ASSO SI** : Associations Solidarité Internationale

**ASSO SP** : Association Sportive

**ASSO ANIM** : Association Animation Culturelle

**ASSO EDU** : Association Education, Formation, Citoyenneté

**ASSO AS** : Association Action Sociale, Santé

**ASSO DD** : Association Dév. Durable, Ecologie, Environnement

**ASSO DEF** : Association de défense des droits et intérêts

**ADH PP** : Adhérent Personne Physique

# LES SERVICES AUX ASSOCIATIONS ET ACTEURS ASSOCIATIFS

## Le soutien et l'accompagnement des acteurs et porteurs de projets

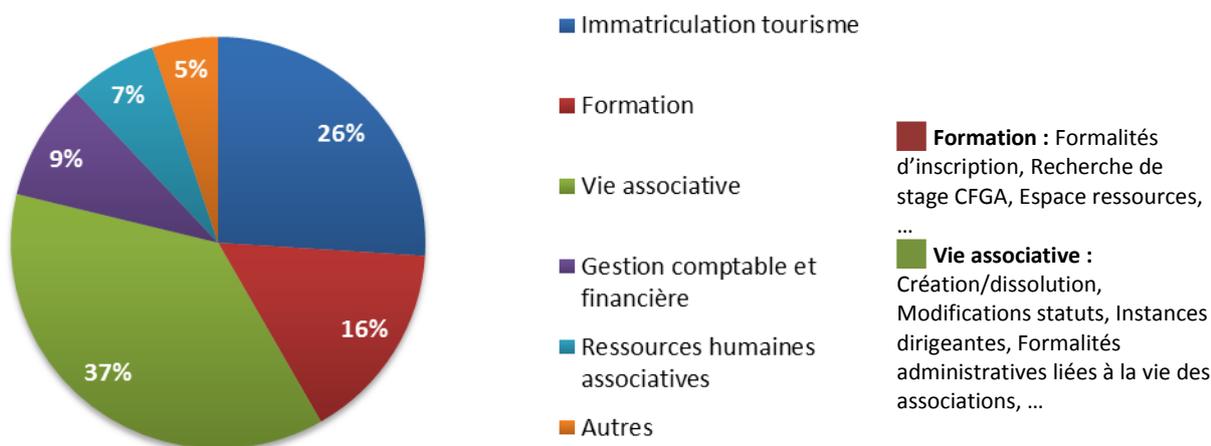
Au cours de l'année 2015, la Chambre des associations a réalisé 567 interventions (430 en 2014) auprès de 311 structures et porteurs de projet.

L'accompagnement est effectué sous différentes formes :

- Entretiens téléphoniques
- Entretiens physiques dans les locaux de la Cda ou ceux de l'association
- Suivi par email et via les interfaces de messagerie de réseaux sociaux

6

### Répartition des actions d'accompagnement 2015



#### ■ Sciences-Po Saint Germain en Laye

Un partenariat a été mis en place avec L'Institut d'Etudes Politiques « Sciences Po » de Saint Germain en Laye. L'objectif est soutenir la création, la structuration et le développement des initiatives associatives au sein de l'IEP.

Le dispositif d'accompagnement mis en place porte notamment sur :

- la création d'association ;
- la conduite de projets associatifs : organisation de manifestations festives, sportives, culturelles, de voyages, ... ;
- le fonctionnement des instances dirigeantes associatives ;
- la gestion comptable et financière ;...

Il comprend 3 types d'action :

- Des entretiens individuels assurés dans les locaux de Sciences-Po Saint Germain en Laye.
- Un suivi à distance assuré par email ou téléphone.
- Des outils : supports d'information mis à disposition au format numérique.

#### ■ Les universités

La Chambre des associations a poursuivi le partenariat avec l'Université Paris Est Créteil (Validation du CFGA et accueil d'un groupe d'étudiantes en projet tuteuré – Licence Intervention sociale, Organisation d'un évènement dans le cadre du Mois de l'ESS - UFR Sciences de l'éducation et Sciences Sociales) et l'Université Paris Est Marne la Vallée (Intervention auprès des étudiants de la Licence Management des Organismes de l'ESS)

Un nouveau partenariat a été mis en place avec l'Université Paris 8 Saint Denis portant sur la validation du CFGA des étudiants en Master Emploi et Economie Sociale et Solidaire et leur accompagnement dans la recherche de stage.

## Des projets en réflexion

Au-delà, de ses activités traditionnelles, la Chambre des associations est engagée, depuis plusieurs mois, dans une réflexion en vue de la création d'un « **Groupement d'employeurs associatif** ». En effet, de nombreuses associations souffrent d'une certaine absence de compétences, pour assurer certaines de ses tâches (comptabilité, secrétariat, gestion de ressources humaines, communication...), sans avoir besoin de salariés à temps plein, d'une part, et sans en avoir les moyens financiers, d'autre part.

Des contacts et des recherches de financements sont en cours. Nous avons besoin des associations intéressées par cette démarche pour formaliser ce beau projet

## Espace Ressources

La Chambre des associations anime un espace Ressources en ligne permettant aux acteurs de la vie associative de consulter une sélection de guides, d'outils, d'articles et de vidéos sur de nombreuses thématiques en matière de gestion associative.

Ouvert à tous, cet espace est accessible gratuitement sur simple inscription.

Créé en 2014, il compte 77 articles (14 publiés en 2015) et 408 visiteurs (117 en 2014 soit une augmentation de près de 30%) ont effectué plus de 1520 visites.

[www.cdaresources.wordpress.com](http://www.cdaresources.wordpress.com)



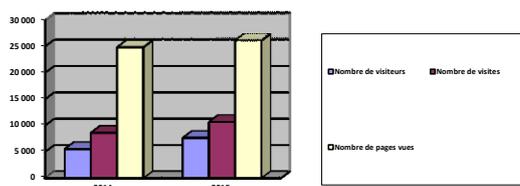
## La communication au cœur de notre action

Quels que soient son importance et ses moyens, chaque association doit pouvoir communiquer avec ses adhérents, ses partenaires et avec l'ensemble des publics à qui elle destine ses activités. La Chambre des associations n'échappe pas à cette nécessité et redouble d'efforts pour faire connaître son action, ses projets et se faire entendre. Même si beaucoup reste, bénévoles, salariés et partenaires de la Chambre des associations se sont mobilisés pour améliorer et développer nos supports de communication :

- **Le site web** ([www.cda-asso.com](http://www.cda-asso.com)) : en 2015, la charge de travail des bénévoles, de notre équipe de salariées et de notre prestataire « **Com'Pulsion** » ne nous a pas permis encore de mener à son terme les travaux de rénovation du site internet de la Chambre des associations que nous avons programmé lors de l'assemblée générale du 10 avril 2015.

Cependant, un premier travail de réécriture des textes des différentes rubriques a été réalisé, ainsi que la réflexion sur l'architecture et les différentes rubriques. Ce travail sera, prochainement, confronté avec celui déjà réalisé par notre prestataire.

**Le nouveau site Internet de la Chambre des associations devrait enfin voir le jour avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016.**



Par ordre décroissant, les pages les plus fréquemment visitées sont :

- La page « Accueil »
- La page « Formation »
- La page « accompagnement »
- La page « Adhésion »

- « **L'Echo des associations** », Editée tous les deux mois, la newsletter de la Chambre des associations est réalisée par l'équipe avec le soutien technique de Com'PULSION. Elle est destinée à l'ensemble des acteurs associatifs. Les lecteurs y trouvent des *brèves* résumant l'actualité associative, mais également des *articles* et des *chroniques* qui apportent des informations claires et des réponses aux interrogations que les associations se posent fréquemment. Un *agenda* associatif complète cette newsletter. Il permet, notamment, aux associations de publier les dates des événements qu'elles organisent. Toutes pages confondues, les 6 numéros de la newsletter ont été vues à 11 416 reprises.



- « **Subventio.info** » : site internet dédié au développement des ressources des associations et structures de l'économie sociale et solidaire, cet outil d'information avait pour ambition de venir remplacer le bulletin numérique « Finance'asso ». Après un très long travail réalisé pour créer ce nouveau site, pour réaliser les mises à jour des différents appels à projet et engager la commercialisation, force est de constater que les résultats ne sont pas probants. Malgré l'organisation d'un « Atelier d'Intelligence Collective » sur ce thème, notre équipe est confrontée à de multiples difficultés techniques qui sont autant d'obstacles pour que les associations s'y abonnent et puissent l'utiliser aisément.
- **Les supports de présentation de la Chambre des associations et de chacune de ses activités** : si le nouveau site internet permettra de présenter notre union et l'ensemble de ses activités, pour autant l'absence de documentation institutionnelle « papier » fait défaut lors des rencontres avec les collectivités territoriales, institutionnels, dirigeants d'association...

**Il conviendra, au cours de l'année 2016, de finaliser le nouveau site web, trouver une alternative au « Subventio.info » et réaliser les supports « papier » qui nous font aujourd'hui défaut.**

## Les actions de formation 2015

Organisme de formation déclaré depuis 1999, la Chambre des associations intervient sur des thématiques liées à la vie associative. Cette année, ce sont **86 personnes** qui ont participé à **6 actions de formation** en vue de la validation du Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA), pour un total de **180 heures**, réparties de la manière suivante :

4 sessions de formation assurées en partenariat avec la DDICS du Val de Marne et la DRJSCS d'Ile-de-France.

2 sessions animées dans le cadre de partenariats avec les Universités Paris Est Créteil (Licence Intervention sociale) et Université Paris 8 (Master Emploi et Economie Sociale et Solidaire).

Des liens ont été établis entre les contenus des cours et le référentiel CFGA. Afin d'aboutir à la validation du CFGA, les éléments manquants spécifiques à la vie associative sont pris en charge par la Cda.

Les thèmes traités : Loi 1901, Gouvernance, Responsabilités des dirigeants, Ressources humaines associatives, ...

Intitulé de la formation	Durée en heures	Participants	Ville	Département
CFGA	30	10	Saint Maur	94
CFGA	30	20	Saint Maur	94
CFGA	30	10	Saint Maur	94
CFGA	30	12	Saint Maur	94
CFGA Université Paris Est Créteil	30	25	Créteil	94
CFGA Université Paris 8	30	9	Saint Denis	93
<b>TOTAL</b>	<b>180</b>	<b>86</b>		

## ▪ Les Ateliers collectifs

Réalisés en partenariat avec des municipalités et le Conseil Régional d'Ile-de-France, ces ateliers ont pour objectifs de :

- Favoriser la coopération entre porteurs de projets associatifs
- Apporter aux acteurs associatifs les informations utiles à la mise en œuvre de leurs projets

8 ateliers ont été organisés en 2015, ils ont regroupé 121 participants sur 5 départements d'Ile-de-France.

Les thèmes de certains ateliers ont nécessité de faire appel à des partenaires pour assurer leur animation. On peut citer :

- Le Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (Irma)
- CHORUM mutuelle de protection sociale complémentaire dédiée aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire
- Association Sportive et culturelle de Vitry (ASCV)
- Probono
- Animafac
- La Belle ouvrage
- Reso 77
- La Maison des Babayagas
- Or gris
- ...

9

Intitulé de l'atelier	Durée en heures	Participants	Ville	Dpt
Associations et pouvoirs publics	3	9	Massy	91
Les ressources humaines associatives	3	11	La Plaine Saint Denis	93
Méthodologie de projets intergénérationnels	3	8	Melun	77
Associations et Spectacle vivant	3	18	Paris	75
Le renouvellement des dirigeants	3,5	21	Massy	91
Les recettes d'activités	3,5	26	Massy	91
Projet et indicateurs	3,5	13	Le Mée sur Seine	77
Comptabilité des associations	2,5	15	Vincennes	94
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>121</b>		

# LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS : ACTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La 8ème édition du mois de l'économie sociale et solidaire :

Comme chaque année, la Chambre des associations a été désignée pour assurer, dans le Val-de-Marne, la coordination de la 8ème année du mois de l'économie sociale et solidaire qui s'est tenue, en novembre 2015. Compte tenu de l'investissement que nécessite cette animation et l'absence de moyens mis à disposition des structures concernées, la Chambre des associations a, exceptionnellement, réduit le niveau de son engagement.

Une Journée de l'insertion sociale & professionnelle avait été programmée le 17 novembre 2015 en partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil et la communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne. Elle n'a toutefois pas pu avoir lieu, suite aux événements de novembre. Elle avait été organisée de la manière suivante :

## Forum Découverte des acteurs de l'insertion socio-professionnelle sur le territoire francilien

Avec Mobil'douche, Wimoov, E2S, Mozaïk RH, J'accède, AFEV, Uniformation, Emmaüs La Friperie Solidaire, ABD Solidatech, Transports challenger, Proximité, TissEco, Les délices d'Alice et Carton Plein.

**Atelier technique « Quand la forme coopérative pérennise l'œuvre associative »** animé par l'URSCOP

**Atelier technique « Financements privés : mode d'emploi »** animé par Ulule, Arizuka, Val de Marne Actif pour l'Initiative et Philantrop'IC

## Table Ronde « L'innovation sociale au service de l'insertion »

Animée par Guillaume VÉTILLARD du Réseau IAE 94 avec les associations Au fil de l'eau, Approche et La friperie solidaire

## L'INSERTION SOCIALE & PROFESSIONNELLE



- Forum
- Ateliers techniques
- Remise des prix
- Appel à projets Plaine Centrale
- Table ronde-Témoignages



semaine **étudiante!**  
pour l'économie sociale et solidaire

**Mardi 17 novembre 2015 de 13h30 à 18h30**  
**À l'UPEC—site Pyramide**



Plus d'info : [cda@cda-asso.com](mailto:cda@cda-asso.com)  
01.48.83.66.40  
[www.cda-asso.com](http://www.cda-asso.com)



*Compte tenu de l'investissement de la Chambre des associations, et plus particulièrement par son équipe de salariées, un accord a été trouvé, avec les responsables de l'UPEC, pour que soit organisée prochainement une initiative permettant de mobiliser une partie des acteurs sollicités pour le 17 novembre 2015.*



### Méthodes et outils :

- Accompagnement individualisés des acteurs associatifs
- Fiches expériences : Capitalisation des pratiques

De nombreuses associations définissent des pratiques et se dotent d'outils en matière de gouvernance (charte, règlement intérieur, ...) qu'elles inventent et renouvèlent tout au long de leur vie. La formalisation et la capitalisation de ces outils et pratiques permettent de rendre visible leurs expériences et compétences afin de permettre à d'autres associations de s'en inspirer.

Les associations souhaitant valoriser leur savoir-faire bénéficient d'un accompagnement à la rédaction et à la promotion de leurs outils de capitalisation.

- Ateliers collectifs « associations, outils de citoyenneté »

À destination d'associations, de représentants de service publics (élus, agents de collectivités, ...)

Objectifs :

- Favoriser le « Vivre ensemble » au sein des associations (gouvernance) et dans les actions qu'elles mettent en œuvre (pratiques)
- Apporter un soutien méthodologique aux participants
- Favoriser les échanges entre les acteurs associatifs, publics et privés d'un territoire

**La table ronde organisée à l'occasion de l'assemblée générale du 2 février 2016 participe à cet engagement de la Chambre des associations.**

## LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS ET SES PARTENAIRES

Tout au long de l'année 2015, la Chambre des associations a entretenu les partenariats déjà en cours en 2015 (Réso77, l'Atelier, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) du Val-de-Marne, la Communauté d'Agglomération Plaine Centrale du Val-de-Marne et l'association « Plaine Centrale Initiative », Association Mode d'Emploi...). D'autres ont été développés ou sont en cours de réflexion.

- **La MAIA du Val-de-Marne** (Mission d'Accueil et d'Information des Associations), pilotée par la Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale (DGICS) : après les attentats de janvier 2015, cette MAIA a été plus ou moins « mise en sommeil » au cours de l'année 2015. A l'appel du Préfet du Val-de-Marne et sous la responsabilité du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale, les têtes de réseaux de la vie associative de ce département ont été invitées à s'engager dans la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la mobilisation des associations dans le champ de la citoyenneté et de la laïcité. Un nouveau réseau « **Vivre ensemble en République** ».



### - Le partenariat avec les collectivités locales



Comme chaque année, des initiatives (réunions d'information, formations, Ateliers d'intelligence collective...) ont été organisées en partenariat avec plusieurs municipalités comme Vincennes, Massy, Mée-sur-Seine, Saint-Denis (Plaine Commune). Ils sont toujours des temps forts pour les associations qui participent à ces divers temps d'échanges.

D'autres démarches de partenariat sont en cours, comme avec le service des sports et de la vie associative de Nogent-sur-Marne.

Par ailleurs et comme chaque année, des administrateurs et des salariés de la Chambre des associations ont animé un stand à l'occasion des Villages des Associations de Nogent-sur-Marne, le 6 septembre 2015 et de Massy, le 12 septembre. Ces journées ont permis à de nombreux représentants d'associations de découvrir nos activités.

- « **Val-de-Marne Actif pour l'Initiative** » (VMAPI), le financeur solidaire du Val-de-Marne pour l'emploi dans les territoires et membre du réseau « **France Active** », reste un des partenaires importants de la Chambre des associations. Dans le cadre des relations qu'elles entretiennent de longue date, la Chambre des associations et VMAPI se sont engagées, dès 2014, en faveur d'un



partenariat renouvelé. Les deux associations se sollicitent mutuellement pour participer à diverses initiatives afin de sensibiliser les associations sur les possibilités de financements auxquels elles peuvent faire appel. En 2015, la Chambre des associations a souhaité associer VMAPI pour participer à une table ronde dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire (annulée suite aux attentats de novembre). Par ailleurs, plusieurs associations et porteurs de projets lui ont été adressés afin d'étudier les possibilités d'aide de financements.

- **Réso77** : association créée en 2007 dans le département de Seine-et-Marne, cette association regroupe les bénévoles et les professionnels de structures publiques ou associatives des champs de la solidarité, de l'action sociale et médico-sociale, de l'éducation populaire, de l'insertion et de lutte contre les exclusions. Engagé en 2014, le partenariat entre Réso77 et la Chambre des associations s'est encore développé en 2015. Pour la seconde fois, le 24 novembre dernier, notre association a été présente au « **Speed-dating de la mutualisation** », après avoir activement participé au Comité de Pilotage de cette grande manifestation. A cette occasion, nous avons pu rencontrer plusieurs responsables d'associations avec qui, pour certaines, des projets de partenariat sont envisagés. Par ailleurs, nous avons pu échanger sur notre projet de Groupement d'Employeurs au cours d'un atelier spécifique. Ce partenariat avec Réso77 s'est, également, traduit par la signature d'une convention d'ingénierie qui va permettre à l'association de Seine-et-Marne d'organiser, sous la responsabilité et avec le soutien de la Chambre des associations, une formation CFGA (Certificat de Gestion à la Vie Associative) en 2016.

- **La MGEN Filia** : comme toutes les entreprises, les associations qui emploient des salariés doivent assurer, à ces derniers, une complémentaire santé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Fidèle à sa mission, la Chambre des associations a souhaité accompagner les associations adhérentes en leur proposant à la fois une aide technique et une offre de soins de qualité au meilleur coût pour leurs salariés. Soucieuse de rechercher un partenariat avec un organisme de l'économie sociale, la Chambre des associations a fait appel à une mutuelle, la MGEN Filia. Cette dernière a accepté, malgré notre incapacité de prévoir le nombre d'associations et de salariés qui pourraient être intéressés, de construire avec nous une offre préférentielle pour nos adhérents. L'information et des documents ont été envoyés, en novembre 2015, à un grand nombre d'association. Au-delà des nombreux appels téléphoniques et messages emails que nous avons reçus, il est difficile de mesurer, au moment où ce rapport est rédigé, quel sera le nombre d'associations qui feront le choix de l'offre MGEN Filia/Chambre des associations. Il faudra sans doute attendre quelques mois pour tirer un bilan précis de cette action.

## L'ACTIVITE « TOURISME » :

Quatre ans après son lancement, l'extension de l'immatriculation de la Chambre des associations a poursuivi, en 2015, un développement régulier. De même, les relations avec le secteur du tourisme associatif à vocation sociale et la participation aux initiatives de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) ont été poursuivies.

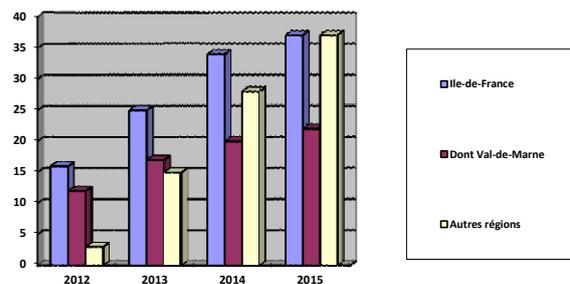
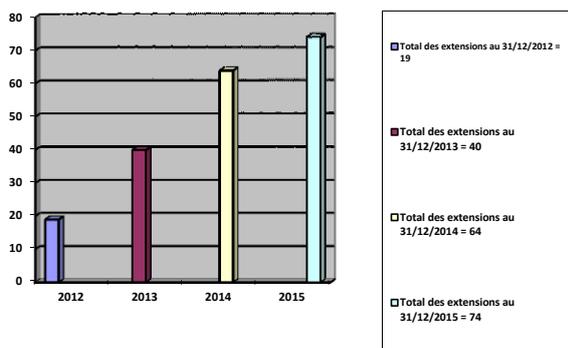
## L'extension de l'Immatriculation « Tourisme »

### Un développement régulier du nombre d'extensions :

Rappelons que toute association qui organise ou apporte son concours à l'organisation de certaines activités à caractère touristique (sorties, voyages, séjours...), doit justifier de son Immatriculation au registre national des opérateurs de séjours et de voyages. Compte-tenu des conditions à remplir, très peu d'associations peuvent obtenir elles-mêmes cette immatriculation auprès des services du ministère du tourisme, Atout France.

S'appuyant sur l'un des articles du Code du tourisme, la Chambre des associations a demandé et obtenu son immatriculation, le 12 janvier 2012 (renouvelé le 9 janvier 2015). Union d'associations, elle est autorisée à faire bénéficier, par extension, de cette immatriculation à toutes les associations membres organisant ce type d'activités.

Depuis le lancement, ce nouveau service bénéficie, chaque année, à toujours plus d'associations. Comme le montre le graphique ci-dessous, le nombre d'extensions a progressé de plus de 389% entre le 31/12/2012 et le 31/12/2015, et de 11,5% entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015 :



Quatre ans après la création de l’extension d’immatriculation, le nombre d’associations bénéficiaires issues d’Ile-de-France est égal à celles implantées dans les autres régions. En effet, parmi les 74 associations concernées au 31 décembre 2015, 37 ont leur siège social en Ile-de-France (33 associations) et autant en régions, soit : 3 en Aquitaine, 1 en Auvergne, 1 en Bourgogne, 1 dans le Centre, 1 en Champagne-Ardenne, 3 en Languedoc-Roussillon, 3 en Lorraine, 3 en Midi-Pyrénées, 2 dans le Nord-Pas-de-Calais, 4 en Pays-de-la-Loire, 4 en PACA, 4 en Picardie, 3 en Rhône-Alpes et 4 dans les départements d’outre-mer (Guadeloupe, Martinique et Nouvelle-Calédonie).

Au moment où nous écrivons ce rapport d’activité, 5 nouvelles associations ont rejoint la Chambre des associations pour bénéficier de l’extension de son Immatriculation et de nombreuses associations ont demandé un contact ou à recevoir le dossier d’extension.

A contrario, le volume d’affaires déclaré au 31/12/2015, par les associations bénéficiant de l’extension d’immatriculation de la CDA, est en baisse avec un total cumulé de 2 356 596 millions d’Euros (contre plus de 2,5 millions au 31/12/2014). Rappelons que ces montants servent de base au calcul pour notre assurance Responsabilité Civile Professionnelle d’Agence de voyage (MAIF), d’une part, et pour la Garantie Financière (FMS UNAT), d’autre part.

Un décret, paru en septembre 2015 a profondément modifié la réglementation pour les garanties financières. Désormais, Ces modifications visent principalement à garantir **la totalité des fonds déposés** par les clients auprès des opérateurs de voyages et de séjours. Jusqu’à présent, les associations organisant des activités touristiques devaient justifier d’une garantie financière égale à 20% du chiffre d’affaires « Tourisme », avec un minimum de 30 000 €. Cette situation a contraint le gestionnaire de la garantie financière de la Chambre des associations, le Fond Mutuel de Solidarité de l’Union Nationale des Associations de Tourisme (FMS UNAT) à être plus exigeant vis-à-vis des associations bénéficiaires, à augmenter très sensiblement les cotisations et à créer un fond de réserve alimenter par ses membres. Ceci a conduit la Chambre des associations à demander la signature d’une nouvelle convention d’extension d’immatriculation a ses associations bénéficiaires et à augmenter, elle aussi, le niveau de ses cotisations « Immatriculation ».

Du fait de ces nouvelles obligations ainsi fixées par les pouvoirs publics, la quasi-totalité des établissements bancaires sont entrain de dénoncer les accords passés avec les associations pour leur garantie financière, ce qui entraîne la suppression de leur Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours. Cette situation conduit de nombreuses associations, depuis le début de l’année 2016, à s’adresser à la Chambre des associations afin de bénéficier de l’extension de son immatriculation.

Par ailleurs, lors d’un entretien avec les dirigeants de l’UNAT, il a été demandé à la Chambre des associations d’adhérer à son instance nationale et non seulement d’Ile-de-France, d’une part, d’inviter ses associations de se rapprocher de l’UNAT en région et de définir un chiffre d’affaire plafond au-dessus duquel notre union refusera d’accorder son extension d’immatriculation aux associations concernées. Ces associations seront invitées à demander leur propre immatriculation et dirigée vers l’UNAT afin d’obtenir la garantie financière du FMS.

**Comme nous l’avons déjà signalé lors de l’AG d’avril 2015, des dispositions vont devoir être prises pour faire face au nombre d’extensions toujours plus important et à gestion des dossiers de plus en plus lourde.**

## Notre engagement en faveur du tourisme social et solidaire :

Membre associé de l'UNAT Ile-de-France, jusqu'au 31/12/2014, la Chambre des associations est désormais une adhérente à part entière. Au cours de l'année 2015, notre union a poursuivi son ancrage au sein de l'UNAT en participant :

- à l'assemblée générale de l'UNAT Ile-de-France, en juin 2015 ;
- aux travaux de la Commission Voyages de l'UNAT ;
- aux réunions du Groupe « Vacances Adaptées » où sont associées les associations adhérentes de la Chambre des associations concernées par ce type d'activité ;
- au colloque « **Patrimoine du Tourisme Social et Solidaire : investir pour demain** » organisé le 9 janvier 2014 par l'UNAT nationale ;
- à diverses réunions d'échanges et de débats.

15



**Pour autant, trop d'associations qui proposent des séjours et des voyages à leurs membres méconnaissent les opérateurs du tourisme associatif à vocation sociale, y compris lorsqu'elles organisent elles-mêmes ces activités. La Chambre des associations se doit de les sensibiliser et les informer de l'offre de ce secteur qui partage nos valeurs, celles de l'économie sociale et solidaire.**

# LES FINANCES DE LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

## Bilan et Compte de résultats

### BILAN CDA - EXERCICE 2015 ARRETE AU 31/12/2015

ACTIF (EUROS)		31/12/15	31/12/14	PASSIF (EUROS)		31/12/15	31/12/14
<b>Actif Immobilisé</b>				<b>Fonds associatif et réserves</b>			
21	Immobilisations corporelles	0	0	102	Fonds assoc.sans droit de reprise	3 955	3 955
27	Dépôts et cautionnements	2 357	0	103	Fonds assoc.avec droit de reprise	0	62 000
				106	Réserves	3 256	3 256
	<b>Total I</b>	<b>2 357</b>	<b>0</b>	110	Report à nouveau	2 493	-358
<b>Actif circulant</b>				120	Résultat de l'exercice (excédent)		2 851
40	Avances fournisseurs	0	0	129	Résultat de l'exercice (déficit)	-787	
41	Usagers et comptes rattachés	2 764	4 106		<b>Total I</b>	<b>8 917</b>	<b>71 704</b>
44	Etat	0	348	164	Emprunts	30 500	12 300
460	Autres débiteurs	106	40	190	Fonds dédiés au projet associatif	8 000	6 000
	<b>Total II</b>	<b>2 870</b>	<b>4 494</b>	<b>Dettes</b>			
<b>Disponibilités</b>				40	Fournisseurs et comptes rattachés	918	2 245
50	Parts Crédit Mutuel	15	15	41	Avances usagers	0	0
51	Banques	48 177	91 602	42	Personnel	0	0
53	Caisse	164	29	43	Organismes sociaux	4 390	3 193
	<b>Total III</b>	<b>48 355</b>	<b>91 646</b>	467	Autres créditeurs	631	623
486	Charges constatées d'avance	0	0		<b>Total IV</b>	<b>5 940</b>	<b>6 061</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>53 582</b>	<b>96 140</b>	487	Produits constatés d'avance	225	75
					<b>TOTAL</b>	<b>53 582</b>	<b>96 140</b>

16

### COMPTE DE RESULTAT CDA - EXERCICE 2015 ARRETE AU 31/12/2015

CHARGES (EUROS)		31/12/15	31/12/14	PRODUITS (EUROS)		31/12/15	31/12/14
<b>Charges d'exploitation</b>				<b>Produits d'exploitation</b>			
60	Achats	17 055	14 252	70	Ventes	8 204	14 106
61/62	Autres charges externes	22 481	17 739	74	Subventions d'exploitation	68 293	41 846
63	Impôts, taxes et versts assimilés	349	235	75	Cotisations et dons	41 647	34 867
641	Rémunérations du personnel	58 347	43 455				
645	Charges sociales	12 870	9 145				
65	Autres charges de gestion courante	5 805	2 882				
	<b>Total I</b>	<b>116 907</b>	<b>87 708</b>		<b>Total I</b>	<b>118 144</b>	<b>90 819</b>
66	Charges financières	537	744	76	Produits financiers	493	1 266
67	Charges exceptionnelles	0	372	77	Produits exceptionnels	20	90
68	Eng. à réal. s/ress. affectées	8 000	6 000	78	Report des res. Exerc. Antér.	6 000	5 500
	<b>Total des Charges</b>	<b>125 444</b>	<b>94 824</b>		<b>Total des Produits</b>	<b>124 657</b>	<b>97 675</b>
	<b>Résultat de l'exercice (excédent)</b>		<b>2 851</b>		<b>Résultat de l'exercice (déficit)</b>	<b>787</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>125 444</b>	<b>97 675</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>125 444</b>	<b>97 675</b>

**ANNEXE au BILAN et au COMPTE DE RESULTAT**  
**de la CHAMBRE DES ASSOCIATIONS**  
**EXERCICE 2015 arrêté au 31/12/2015**

**PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes de la CDA sont établis conformément aux prescriptions du Règlement N° 99.01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Des précisions sur les rubriques significatives du bilan et du compte de résultat affectées par des décisions des organes statutairement compétents de l'association sont apportées dans l'annexe.

17

**PRECISIONS CONCERNANT LES VARIATIONS SIGNIFICATIVES DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT**

**ACTIF DU BILAN**

**Dépôts et cautionnements :**

Ce poste enregistre le montant de notre contribution conventionnelle au Fonds de réserve de l'UNAT pour 2 357 €.

**Usagers et comptes rattachés :**

Ce poste enregistre les prestations facturées par la CDA et non encaissées au 31/12/2015 pour 2 764 €.

**Disponibilités :**

La diminution importante du disponible en banque s'explique par le remboursement partiel des sommes prêtées à la CDA à hauteur de 44 000 €.

**PASSIF DU BILAN**

**Fonds associatif :**

Le fonds associatif comprend les apports avec ou sans droit de reprise, les réserves de trésorerie, le cumul des résultats antérieurs inscrits au compte report à nouveau et le résultat de l'exercice.

**Fonds associatif avec droit de reprise :**

Le montant de 62 000 € au 31/12/2014 a été remboursé à hauteur de 32.000 € et transformé en emprunt pour 30.000 €.

**Emprunts :**

Le montant de 12 000 € existant au 31/12/2014 a été remboursé.

Un apport avec droit de reprise de 30 000 € a été transformé en emprunt à 5 ans.

**Fonds dédiés au projet associatif :**

Une partie des ressources provenant des subventions non utilisées en fin d'exercice est inscrite en charges au compte « 6890 - Engagements à réaliser sur ressources affectées », avec comme contrepartie au passif du bilan le compte « 190 - Fonds dédiés au projet associatif ». Lors de leur utilisation, ces fonds sont rapportés au résultat de l'exercice par le crédit du compte « 7890 - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

En 2015 un montant de 6 000 € a été rapporté au résultat alors qu'un nouvel engagement de 8 000 € a été constaté.

**Résultat de l'exercice :**

Le résultat de l'exercice se traduit par un déficit de 787 € contre un excédent de 2 851 € constaté au 31/12/2014.

**COMPTE DE RESULTAT**

Le montant total du compte de résultat s'élève à 125 444 € contre un montant de 97 675 € en 2014.

Cette hausse importante s'explique par une augmentation des charges de personnel en raison de l'embauche d'une salariée et par une augmentation des subventions et des cotisations de l'extension « tourisme ».

# BUDGET PREVISIONNEL 2016

## Budget prévisionnel 2016 - Chambre des associations

version validée par le CA le 12/01/2016

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
<b>60 - Achat</b>		<b>16 950 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>		<b>45 500 €</b>
Prestations de services Reprographie/impression		750 €	Prestation de services Formation		9 000 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement		450 €	Prestation de services Accompagnement		6 000 €
Alimentation		600 €	Prestation de services Extension immatriculation		30 500 €
Fournitures administratives		900 €			
Charges local (eau, électricité, ..)		1 000 €			
Prestation Shop application Subventio		350 €			
Communication Prestation YMLP		150 €	Autres		
Communication Prestation Compulsion		3 000 €			
Communication Autres		250 €			
Prestation Formation /Accompagnement		5 500 €			
Prestation Gestion immatriculation		4 000 €			
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>16 150 €</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>		<b>89 810 €</b>
Documentation		450 €	DDICS 94 Vivre ensemble 2015/2016		6 000 €
Assurance RC		1 000 €	DDICS 94 Vivre ensemble 2016/2017		20 000 €
Assurance Tourisme		7 000 €	DDICS 94 Accompagnement Formation		6 000 €
Garantie financière		5 000 €	DRJSCS IdF FDVA Formation		7 200 €
Locations de salle		1 200 €	Conseil régional IdF FRDVA 2015/2016		2 000 €
Frais Assemblée générale		300 €	Conseil régional IdF FRDVA 2016/2017		12 000 €
Frais Assemblée générale Expert comptable		1 200 €	Conseil régional IdF Emploi d'avenir		2 000 €
Divers			Conseil général Val de Marne		2 500 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>21 000 €</b>	Ministère Vie associative FDVA National		3 500 €
Honoraires Cabinet avocat		5 500 €			
Honoraires Expert comptable		4 600 €	Ville de Nogent sur Marne		1 500 €
Publicité et publications		1 500 €			
Déplacements, missions Administrateurs		2 000 €			
Déplacements, missions Salariés		1 200 €			
Frais postaux et de télécommunications Orange		1 500 €			
Frais postaux et de télécommunications La Poste		600 €	Fondation		5 080 €
Services bancaires		400 €			
Cotisations/Adhésions		3 700 €			
			FONJEP		14 330 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>0 €</b>			
Impôts et taxes sur rémunération,			ASP (emplois aidés)		7 700 €
Autres impôts et taxes			ASP (service civique)		
<b>64- Charges de personnel</b>		<b>84 360 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		<b>3 750 €</b>
Rémunération des personnels,		50 000 €	Adhésions		3 750 €
Charges sociales,		32 000 €			
Autres charges de personnel : transports		1 260 €	<b>76 - Produits financiers</b>		<b>0 €</b>
Autres charges de personnel : mutuelle		1 100 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>		<b>0 €</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>0 €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>		<b>0 €</b>
<b>66- Charges financières</b>		<b>600 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>		<b>0 €</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>0 €</b>			
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>		<b>0 €</b>			
<b>SOUS-TOTAL DES CHARGES</b>		<b>139 060 €</b>	<b>SOUS-TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>139 060 €</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>29 000 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		<b>29 000 €</b>
Secours en nature		500 €	Bénévolat		18 500 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		10 000 €	Prestations en nature		10 000 €
Personnel bénévole		18 500 €	Dons en nature		500 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>168 060 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>168 060 €</b>

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 FEVRIER 2014

## 1. Accueil du Président

Après avoir ouvert la séance, au nom du conseil d'administration le Président accueille et remercie de leur présence les représentants des associations adhérentes, en particuliers celles qui ont rejoint la Chambre des associations au cours de l'année 2014 et au début de cette année 2015. Il remercie les responsables de la Maison Paroissiale du Saint-Esprit pour leur accueil.

Il informe les participants que 51 associations sont présentes ou représentées pour cette assemblée générale annuelle et rappelle l'ordre du jour. Les statuts ne comportant pas de quorum, l'assemblée générale peut valablement se réunir et statuer.

19

Le Président tient à remercier Mesdames **Adeline BEAUMUNIER**, du cabinet d'avocat **Camino**, et **Dominique LE ROY**, de la MAIF, pour la qualité de leurs interventions lors de la réunion d'informations et d'échanges qui s'est tenue, en ouverture de cette AG, ce vendredi 10 avril à la Maison des associations de Vincennes. Cette réunion, destinée aux associations proposant à leurs membres des activités à caractère touristique, à permis de rappeler :

- Les obligations fixées à ces associations par le Code du Tourisme, dont la justification de leur inscription au registre des opérateurs de voyages et de séjours (Immatriculation)
- Les règles qui s'imposent au regard de la responsabilité civile et pénale
- Les responsabilités des associations et de leurs dirigeants
- Les garanties offertes par les assurances et les obligations des associations.

En seconde partie, **Gérard DESPIERRE** a présenté le secteur du tourisme social et, notamment, l'**Union des Associations de Tourisme (UNAT)**, à savoir, son histoire, ses valeurs, ses missions et son rôle d'acteur de l'économie sociale et solidaire, son fonctionnement et son activité. Il a été rappelé que la Chambre des associations invite ses associations adhérentes, qui organisent des séjours et des voyages, à **privilégier les équipements du tourisme social** comme lieu d'accueil et d'hébergement.

## 2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 février 2014

**Invités à se prononcer, les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 février 2014.**

## 3. Présentation et adoption du Rapport d'activité de 2014

Lors de la présentation du rapport d'activité de l'année 2014, qui a été transmis à l'ensemble des associations adhérentes, et avant son adoption, le Président est intervenu pour :

- Rappeler que le principal rôle de la Chambre des associations ne vise qu'un seul objectif : accompagner, aider, conseiller, former et informer les dirigeants et bénévoles des associations, ainsi que les porteurs de projets désirant créer leur association, dans leurs missions quotidiennes et la réussite de leurs activités.
- Souligner le développement continu des adhésions à l'union (+ 6,5%) mais, surtout, l'évolution de la répartition géographique des associations adhérentes. En effet, 31% sont originaires de régions autres que celle d'Ile-de-France. Ce qui va obliger de réfléchir à l'évolution de la vie associative, notamment pour ce qui est de l'organisation de nos AG.
- Saluer l'engagement des membres du Conseil d'administration de la Chambre des associations et des bénévoles, certes pas assez nombreux mais qui sont les garants des valeurs de l'économie sociale et solidaires. Par la même occasion, il tient à souligner l'apport des deux salariées (Claudia et Emily) qui mettent en œuvre les actions et activités avec beaucoup de compétences et de professionnalisme.
- Se féliciter de l'augmentation des différentes interventions et activités de l'association au cours de l'année 2014 :

- ✓ Plus de 430 interventions (rencontres individuelles, entretiens téléphoniques, réunions de travail...) sur de nombreux thèmes tels que la vie associative, la création d'association, la formation des dirigeants, bénévoles et salariés, les financements et la comptabilité des associations, la fonction d'employeur, l'immatriculation tourisme...
- ✓ Des outils d'information toujours plus complets et répondant aux besoins des associations (Espace Ressources, site web, réseaux sociaux,



la Newsletter « l'Echo des associations », le site « Subventio.info », en cours de finalisation, sur les sources de financement et appels à projet...)

- ✓ Treize actions de formation (CFG, ateliers, modules thématiques...), pour un total de 154 heures, auxquelles 203 personnes ont participé, que ce soit au siège de la Chambre des associations, dans différentes communes (Massy, Vincennes, le Havre...) ou encore en partenariat avec l'Université Paris Est de Créteil (UPEC)
  - ✓ Des Ateliers d'Intelligence Collective, nouvelle activité permettant aux porteurs de projets d'échanger avec d'autres porteurs de projets, des experts, des étudiants, des bénévoles...
  - ✓ L'animation du mois de l'Economie Sociale et Solidaire au mois de novembre 2014, et l'organisation d'une initiative avec des étudiants de l'UPEC
  - ✓ Un engagement aux côtés du Tourisme social et de l'UNAT par la participation aux AG, aux réunions de diverses commissions (voyages, Vacances Adaptées...) et colloques.
- Se réjouir du développement continu de l'extension de l'Immatriculation « Tourisme » de la Chambre des associations, véritable service au bénéfice des associations organisatrices de sorties, séjours et voyages. Ce sont plus de 60 associations qui ont renouvelé ou opté pour cette extension en 2014, soit une augmentation de 55% par rapport à l'année 2013.
  - Dire sa satisfaction quant aux partenariats réalisés ou en cours de réalisation avec la Mission d'Accueil et d'Information des Associations du Val-de-Marne (MAIA 94), l'Université Paris Est Créteil (UPEC) pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, des collectivités territoriales (voir ci-dessus), Val-de-Marne Actif pour l'Initiative (VMAPI) représentant France Active, Réso77 qui regroupe des professionnels et bénévoles de structures publiques et associatives des champs de la solidarité, de l'action sociale et médico-sociale, de l'éducation populaire et de l'insertion.

**Après avoir échangé sur les activités de la Chambre des associations, les membres présents et représentés ont été invités à se prononcer sur ce Rapport 2014. Il est adopté à l'unanimité.**

## 4. Rapport financier 2014 et Budget Prévisionnel 2015 :

En l'absence du Trésorier, **Raymond Rodriguez**, excusé pour cette AG, le Trésorier-adjoint, **olivier Haillant**, commente les comptes clôturés au 31/12/2014 et validés par le Conseil d'administration. Le compte de résultats présente un total des charges à hauteur de 94 824 € et des produits de 97 675 €, soit un résultat positif de 2 851 € (contre un déficit de 2 982 € en 2013). Pour sa part, le Bilan est équilibré au passif et à l'actif à 96 140 €.

Le Trésorier-adjoint commente, sans un second temps, le Budget prévisionnel 2015 également validé par le Conseil d'administration. Etablir un tel budget est toujours difficile compte tenu des réponses tardives des différents financeurs (DDCIS, DRISCS, collectivités territoriales...) suite aux demandes de subventions déposées en début d'année. Cependant, au regard des résultats obtenus au cours de l'année 2014, des perspectives de financements de nos actions et de développement des différentes activités ainsi que de l'intégration, en charges et en produit, de la valorisation du bénévolat, le Trésorier-adjoint propose à l'Assemblée Générale d'adopter ce Budget Prévisionnel de 2015, équilibré à hauteur de 150 975 €.

**Après avoir obtenu les réponses suite à leurs demandes de précisions, les membres présents et représentés approuvent les comptes de l'exercice 2014 et adoptent le budget prévisionnel de 2015.**

## 5. Orientations pour l'année 2015

Sur proposition du Conseil d'administration, le Président présente et commente les Résolutions de la Chambre des associations pour les années 2015 et 2016, afin de se donner le temps nécessaire pour les mettre en œuvre. Ces Résolutions concernent :

- **Les associations** et, en particulier, celles adhérentes à la Chambre des associations (meilleures organisations des renouvellements des adhésions, développement de nouvelles activités telle que la complémentaire santé pour leurs salariés, organisation de réunions d'information sur des thèmes répondant aux besoins des associations, se doter de ressources humaines suffisantes, l'adaptation des supports de communication...)
- **Les partenariats** : faire vivre et développer ceux existant, finaliser les accords en cours d'élaboration, en rechercher de nouveaux
- **L'Immatriculation « tourisme »** : développer de nouveaux supports de sensibilisation et d'information sur cette obligation et se doter d'outils de gestion de l'extension de l'Immatriculation de la Chambre des associations.

**Invités à se prononcer, les membres présents et représentés adoptent ces orientations à l'unanimité.**

## 6. Election des candidats au conseil d'administration

Il est rappelé que l'article II du règlement intérieur de la Chambre des associations prévoit que les membres du conseil d'administration sont **élus pour trois ans et renouvelables par tiers tous les ans**. Après avoir remercié les administrateurs sortant et ne souhaitant pas se représenter (Michel Nez et Raymond Rodriguez), pour leur engagement au sein de l'association, le Président présente les candidats proposés à l'élection, à savoir :

- **Suzel CHASSEFEIRE**, personne physique, ancienne Présidente de la Chambre des associations qui n'avait pas souhaité se représenter au conseil d'administration, lors de l'AG du 8 février 2014. A la demande du Président, et compte tenu de ses compétences et du maintien de ses engagements au sein de l'association, elle a fait son retour au sein du conseil d'administration en 2014, par cooptation (à confirmer).
- **Olivier HAILLANT**, personne physique, coopté au conseil d'administration en 2014 (à confirmer).
- **Françoise PARIZOT**, représentant l'association « Chante Marne », administratrice sortante à nouveau candidate.
- **Lalie RABEHARISON**, représentant l'association « Proximités », cooptée au conseil d'administration en 2014 (à confirmer)
- **Eric SEYDEN**, représentant l'association « Parlez Cité », administrateur sortant à nouveau candidat.

**Aucun membre de l'assemblée générale ne demandant un vote à bulletin secret, le Président les invite à se prononcer à main levée. Les cinq candidats ci-dessus sont élus à l'unanimité des présents et représentés.**